

COMMUNE D'OFFWILLER



- Juillet 2017 -

Lettre aux villageois

Chers administrés,

De nombreuses manifestations se dérouleront prochainement dans notre village. La *Lettre aux villageois* est alors le moyen idéal pour vous en faire part, sans tarder. Je saisis également l'occasion pour vous communiquer d'autres informations qui, je n'en doute pas, retiendront votre attention.

Je vous en souhaite bonne lecture et reste bien évidemment à votre écoute pour tout renseignement complémentaire.

Passez un agréable été !

Votre Maire, Patrice Hilt

■ Les manifestations de l'été 2017

Jeudi, 13 juillet 2017, place du monument aux Morts, à 20h00

Commémoration de la Révolution Française.

A compter de cette année, la cérémonie ne sera plus précédée d'un défilé.

En cas de pluie, la cérémonie se déroulera au foyer situé dans la rue de l'Eglise.

Dimanche, 16 juillet 2017, chalet Wissbach, à partir de 14h

Fête d'été de l'*Amicale des Sapeurs pompiers d'Offwiller*.

Jeudi, 20 juillet 2017, place de la Houlette, de 19h à 21h30

Soirée ballon prisonnier et baseball. Animation familiale autour de l'art en musique. Pour tout public. Participation gratuite.

Dimanche, 23 juillet 2017, à l'église d'Offwiller, à 15h

Culte de départ des pasteurs Denis Klein et Agathe Douay en présence des populations d'Offwiller, de Bischholtz et de Rothbach, et des personnalités.

Jeudi, 27 juillet 2017, place de la Houlette, de 14h à 17h

Après-midi troc patate et jeux sportifs.
Pour tout public. Participation gratuite.

Jeudi, 27 juillet 2017, place de la Houlette, de 19h à 21h30

Bubble bump (foot dans des bulles) et course de sacs à patates.
Pour tout public. Participation gratuite.
Petite restauration organisée par l'*Association Sportive d'Offwiller*

Dimanche, 30 juillet 2017, chalet Wissbach, à partir de 10h

Fête de la musique organisée par l'Harmonie d'Offwiller (culte en plein air, repas sur place suivi de nombreux concerts).

Vendredi, 4 août 2017, place de la Houlette, à partir de 18h30

Soirée Mômes en scène avec un grand spectacle intitulé « *En rue libre* ».
Pour tout public. Participation gratuite.

Dimanche, 6 août 2017, chalet Wissbach, à partir de 11h

Fête des tracteurs d'antan (défilé dans les rues du village, apéritif-concert, repas sur place, après-midi dansante).

■ Les ouvertures de la mairie durant l'été 2017

Durant l'été, la mairie restera ouverte **aux heures habituelles** (lundi : 10h à 12h / mardi : 16h à 18h / jeudi : 10h à 12h / vendredi : 17h à 18h30). En revanche, les permanences du Maire seront suspendues du vendredi 28 juillet au vendredi 8 septembre 2017. En cas d'urgence, prière de contacter la mairie (03.88.89.31.31) qui vous mettra en relation avec l'élue de permanence.

■ Les travaux projetés durant l'été 2017

Rue Hanau-Lichtenberg, rue de la Chapelle, Cité Bellevue, rue des Quilleurs et rue des Ecoles

Mise en souterrain d'une ligne électrique haute tension.

Les travaux, qui ont débuté le 26 juin, devraient se terminer au début du mois d'août.

Cimetière communal

L'aménagement du nouveau columbarium et du nouveau jardin des souvenirs sera achevé avec, notamment, l'installation de bancs publics.

Rue de la Dîme

Démolition de la « *tour* » et mise en place d'un transformateur électrique de plus petit gabarit. Les travaux, qui devraient durer trois semaines, débuteront vers la fin du mois d'août.

Rue des Mineurs, rue des Vignes

Réfection du sentier communal qui relie la rue des Mineurs à la rue des Vignes.

Il s'agit là d'un nouveau *chantier citoyen* auquel toute personne est invitée à participer. Les travaux débuteront en septembre 2017 (les samedis) et dureront plusieurs semaines. Venez nombreux !

■ Quelques informations diverses

- En raison d'une avarie de l'appareil de désinfection de notre eau potable par rayonnement ultraviolet, une désinfection au chlore a été temporairement mise en place sur le périmètre du Syndicat des Eaux d'Offwiller et Environs afin de garantir la qualité bactériologique de l'eau. Cette chloration, qui est de nature à engendrer épisodiquement une odeur ou un goût de chlore au robinet, n'altère en rien les qualités de l'eau produite à Offwiller, laquelle peut donc être bue sans modération ! Cette chloration devrait prendre fin dans la deuxième quinzaine du mois de juillet.

- La Société de chasse L.O.R. Plaine a été autorisée par le Préfet du Bas-Rhin à réaliser dans la plaine d'Offwiller des tirs de nuit de sangliers, du 13 mars au 5 novembre 2017. Aucun tir ne peut cependant se faire à proximité du village. La municipalité recommande aux administrés de ne pas se rendre en plaine, la nuit, durant cette période.

- En raison de son mauvais état de santé, le grand saule qui se dresse à côté de la salle polyvalente, non loin des vestiaires de l'*Association Sportive d'Offwiller*, sera enlevé par mesure de sécurité.

- Un permis de construire a été délivré par le Maire d'Offwiller pour la construction d'une écurie au lieu-dit *Langheg* (à gauche de la route vicinale qui relie Offwiller aux villages voisins de Mulhausen et Bischholtz). Le propriétaire du terrain souhaite y installer un élevage de chevaux arabes.

- L'interdiction d'utiliser des pesticides est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2017. Elle s'applique également aux collectivités territoriales. Cette interdiction, si elle poursuit un but noble, alourdit cependant considérablement le travail de nos agents techniques. Des solutions de rechange doivent être trouvées. Certaines sont d'un coût exorbitant. Les réflexions sont en cours. Dans les prochaines semaines, la commune adoptera un plan de désherbage communal et de gestion différenciée destiné à prévoir méthodiquement les techniques qui seront dorénavant employées dans la commune pour procéder aux désherbages sans pesticides. Une chose est certaine : la nouvelle règle des zéro-pesticides entraînera inévitablement un changement des mentalités dans nos villes et villages. Il nous faut apprendre à vivre, ici et là, avec les mauvaises herbes, du moins temporairement.

- Lors de sa séance en date du 12 mai 2017, le Conseil municipal a fixé à 1.500,00 euros la concession pour 50 années d'une alvéole du nouveau columbarium ou d'une caserne d'un nouveau jardin des Souvenirs. Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie.

- Avec raison, de nombreux administrés se plaignent du vacarme produit par certains scooters conduits par des adolescents, dont certains sont domiciliés à Offwiller ! Plusieurs signalements ont été faits à la gendarmerie. Ces jeunes risquent beaucoup car les scooters qui sont visés ne sont absolument pas aux normes. A l'amende s'ajoutera la confiscation définitive du scooter !

-oOo-